



« Deux messes édifient deux cités »

Le 16 juillet dernier, le motu proprio *Traditionis Custodes* et la lettre du Pape François ont considérablement restreint l'usage de la messe traditionnelle. Notre oratoire n'est pas directement concerné. Notre vie paroissiale continue. Pour autant, cet événement ne laisse pas la Fraternité Saint-Pie X indifférente. En effet, parce qu'il s'agit du bien commun de notre mère la sainte Eglise, tout ce qui libère ou jugule la Tradition nous touche.

Ainsi, dans ses contacts avec les autorités romaines, les supérieurs de la Fraternité ont constamment travaillé à libérer dans l'Eglise la vitalité de la Tradition davantage qu'à obtenir des privilèges particuliers. En 2007, le Motu proprio *Summorum Pontificum* de Benoît XVI qui reconnaissait notamment à tout prêtre catholique le droit de célébrer la messe traditionnelle sans autorisation particulière, répondait à l'un des deux préalables aux discussions doctrinales posés par les supérieurs de la Fraternité et qui visait « *au-delà des fidèles traditionnels le bien de l'Eglise tout entière* »¹.

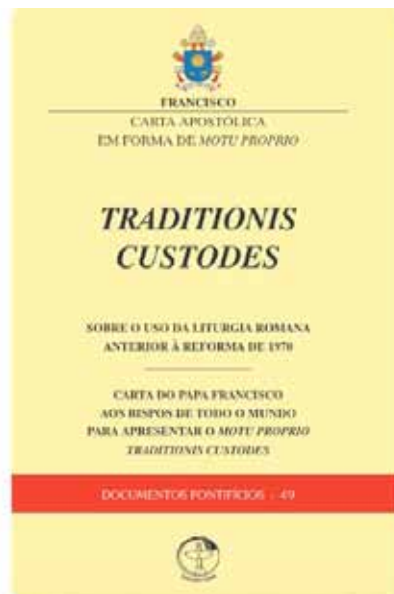
A cette époque, la Fraternité avait salué la fin d'une injustice pour la messe traditionnelle tout en pointant

du doigt un risque de confusion quant à la doctrine. Ainsi les messes traditionnelles se sont multipliées avec parfois des prédications sans aucune évocation des erreurs modernes actuelles. Aujourd'hui, la Fraternité regrette une injuste régression pour la messe tout en saluant l'appel du Pape François à une clarification doctrinale. Le Supérieur général de la Fraternité a ainsi souligné que « *la messe tridentine exprime et véhicule une conception*

de la vie chrétienne et, par conséquent, une conception de l'Eglise qui est absolument incompatible avec l'eccésiologie issue du concile Vatican II. »²

Cette nouvelle situation nous amène également à réfléchir sur les positions des communautés traditionnelles reconnues par le Vatican. Le choix de ne pas expliquer publiquement les difficultés majeures que posent le Concile Vatican II et les réformes

subséquentes n'était pas acceptable. Il n'est désormais plus tenable. Derrière les restrictions, François veut clarifier. En désignant la messe de Paul VI comme la « *seule expression de la lex orandi du Rite romain* », le Pape François souhaite unifier autour de la nouvelle "lex credendi" dont elle est issue et que



² Lettre de l'abbé Pagliarani au sujet du motu proprio "Traditionis custodes" 23 juillet 2021.

¹ Mgr Bernard Fellay, Entretien 30 août 2009.

l'abbé Pagliarani définit comme « *l'expression authentique d'une Église qui se veut en harmonie avec le monde.* »³

Dans une Eglise où les pyromanes progressistes continuent à brûler les trésors de la Tradition catholique en toute impunité (communions aux divorcés remariés, bénédiction d'unions contre-nature, ...), il est nécessaire de ne pas se laisser paralyser par une légalité que n'observent pas ces incendiaires. Nécessité fait loi. Personne ne reproche aux pompiers de griller prudemment quelques feux rouges et de se signaler par de puissantes alarmes. C'est le sens des explications de l'abbé Pagliarani : « *La bataille de ces cinquante dernières années, qui vient de connaître, le 16 juillet dernier, un moment certainement significatif, n'est pas la guerre entre deux rites : elle est bel et bien la guerre entre deux conceptions différentes et opposées de l'Église et de la vie chrétienne, absolument irréductibles et incompatibles l'une avec l'autre. Paraphrasant saint Augustin, on pourrait dire que deux messes édifient deux cités : la messe de toujours a édifié la cité chrétienne, la nouvelle messe cherche à édifier la cité humaniste et laïque.* »⁴

³ Ibidem

⁴ Ibidem

Le souhait de clarification doctrinale anime la Fraternité depuis ses origines et a motivé il y a une dizaine d'années des discussions à Rome. La question est maintenant de savoir si le Vatican pourra véritablement restreindre les critères de catholicité à une adhésion totale aux réformes de Vatican II. A l'heure où des points de doctrine aussi élémentaires que l'indissolubilité du mariage ou la malice des actes contre-nature font l'objet de contestations profondes au sein de l'Église au point d'accélérer la désagrégation de son unité, une telle exigence n'a aucun sens et pourrait bien ressembler à un chant du cygne.



Abbé Jean de Loÿe

Annonces du mois

Genève

• Mois du rosaire

Pendant le mois d'octobre, le chapelet sera récité devant le Saint-Sacrement exposé :

- Tous les jeudis à l'école à 18h30.

- Tous les samedis à Carouge de 17h30 à

19h30 Salle
paroissiale de
l'Oratoire
Saint-Joseph

1622-2022

A l'occasion des 400
ans de la mort de saint
François de Sales,
découvrez la vie, l'œuvre
et la spiritualité du
grand évêque de Genève

- Vie 09.10.21
- Lieux salésiens 19.11.21
- Le missionnaire 10.12.21
- Introduction à la Vie Dévote 14.01.22
- Traité de l'amour de Dieu 11.02.22
- La Visitation 11.03.22
- Postérité spirituelle 13.05.22

**Cycle de 7 Conférences sur
St François de Sales**

Renseignements : Abbé Jean de Loÿe
geneve@fssp.ch ou 022 792 23 19

18h30 pendant les confessions (chapelet à 18h).

Le mois du Rosaire peut aussi être sanctifié par la récitation des litanies de la Très Sainte Vierge Marie.

- **Vierge pèlerine**

Pour la recevoir, s'adresser à Mlle Dominique Grevillet (tél. : 06 75 79 97 59).

- **Cours sur la messe**

Samedi 16 à 16h à Carouge, cours de découverte de la messe traditionnelle.

- **Récollecion pour les ménages**

Samedi 2, de 14h30 à 17h30 à l'école, récollecion des foyers.

- **Réunion de Croisade**

Samedi 2, de 14h30 à 17h30 à l'école, réunion de Croisade Eucharistique.

- **Tiers-Ordre**

Samedi 2 à 10h30, conférence à Carouge

- **Réunion des parents de l'école**

Mardi 5 à 20h00, Réunion des parents de l'école et conférence de M. l'abbé de Lacoste, directeur du séminaire d'Écône.

- **Conférence sur Saint François de Sales**

Vendredi 8 à 19h30 à Carouge, aperçu biographique par l'abbé de Loÿe.

- **Dimanche des Missions**

Dimanche 24, quête pour la maison St Berthold en Lettonie.

- **JCR**

Jeudi 7 et 21, réunion dès 18h30.

- **Pèlerinage à Lourdes**

Samedi 30 et dimanche 31 octobre et lundi 1^{er} novembre, Pèlerinage à Lourdes. Aucun transport n'est organisé par le district de Suisse et le prieuré.

- **Résultat des quêtes**

Marlieux : 1'935.00 €

- **A noter dans les agendas**

Dimanche 30 janvier 2022, confirmations par Mgr Tissier de Mallerai.

Dimanche 21 novembre à 16h30, concert de flûte et orgue donné par Mlle Céline Pasche et M. Desmeules à Carouge.

- **Carnet Paroissial**

A été régénéré dans les eaux baptismales : Judicaël ROTH le 5 septembre.

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique : M. Georges ROTH le 3, et Mme Germaine DUSONCHET le 8 septembre.

Ecole Saint-François-de-Sales

Rue Gaudy-le-Fort, 23
1213 Onex
Tél. +41(0)22 793 42 11
Fax +41(0)22 793 42 13



Catéchisme

Catéchisme pour enfants. Mercredi à 14h30.

Offices

- **Sexte** à 12h05 du lundi au samedi.
- **Chapelet** à 18h45 (jeu. Salut, ven. ch. de croix)

Oratoire Saint-Joseph

Avenue du Cardinal-Mermillod, 9
1227 Carouge
Tél. +41 (0)22 342 62 32



Offices

Premier vendredi du mois. Après la messe de 18h30, adoration du Très Saint Sacrement jusqu'à 20h15.

Premier samedi du mois. Méditation et prière du chapelet devant le T.S.S. après la messe de 8h30.

Confessions

- en semaine, une demi-heure avant les messes ;
sauf absence, voici la présence des confesseurs :

Lundi	variable
mardi	abbé Jean de Loÿe
mercredi	abbé Gérard Herrbach
jeudi	abbé Thibault de Maillard
vendredi	abbé Jean de Loÿe

- le dimanche, un quart d'heure avant la messe de 8h15.
- le samedi, de 17h30 à 18h30.

Autres

Mouvements de jeunes

Contact JCR : greg.cretin@gmail.com

Contact MJCF : martincaron74@gmail.com

Catéchisme pour adultes le mercredi à 19h30.

Vierge pèlerine. Pour la recevoir, s'adresser à Mlle Dominique Grevillet (tél. : 06 75 79 97 59).

Chapelle Notre-Dame de Lourdes

2770, route du Lac
F - 39220 Le Vivier des Rousses
Tél. +41/22 792 23 19



Confessions

- le samedi, de 17h30 à 18h00.
- le dimanche, de 9h20 à 9h50.

Offices

Premier samedi du mois

18h00 : messe lue.

18h30 : office du Rosaire.

Catéchisme dominical

Après la messe, le 1^{er} dimanche du mois, catéchisme paroissial sur les Dix Commandements.



Calendrier des messes pour octobre 2021

			Carouge Oratoire	Ecole	Les Rousses
Di	26	18ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h, 9h, 10h, 11h30 et 18h30	—	10h00
Lu	27	Sts Côme et Damien, Mmart., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	28	St Wenceslas, Mart., 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	29	Dédicace de St Michel Archange, 1e cl.	18h30	7h15	—
Je	30	St Jérôme, Conf. et Doct., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ve	1er	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Rémi, Ev. et Conf. Premier vendredi du mois	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	2	Les Sts Anges Gardiens, 3e cl. - Premier samedi du mois	8h30	7h15, 11h10	18h
Di	3	19ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl. Solennité de Notre-Dame du Rosaire	8h, 9h, 10h, 11h30 et 18h30	—	10h00
Lu	4	St François d'Assise, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	5	De la férie, 4e cl. Mm. des Sts Placide et ses compagnons, Mmart.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	6	St Bruno, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	7	Notre Dame du St Rosaire, 2e cl. Mm. de St Marc, Pape et Conf.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	8	Ste Brigitte de Suède, Vve, 3e cl. - Mm. des Sts Serge, Bacchus, Marcel et Apulée, Mmart.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	9	St Jean Léonardi, Conf., 3e cl. Mm. des Sts Denis, Ev., Rustique et Eleuthère, Mmart.	8h30	7h15	18h
Di	10	20ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h, 9h, 10h, 11h30 et 18h30	—	10h00
Lu	11	Maternité de la Très Ste Vierge, 2e cl.	18h30	7h15	—
Ma	12	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Me	13	St Edouard, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	14	St Callixte 1er, Pape et Mart., 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	15	Ste Thérèse d'Avila, Vge., 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	16	Ste Hedwige, Vve, 3e cl.	8h30	7h15	—
Di	17	21ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h, 9h, 10h, 11h30 et 18h30	—	10h00
Lu	18	St Luc, Evang., 2e cl.	18h30	7h15	—
Ma	19	St Pierre d'Alcantara, Conf., 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	20	St Jean de Kenty, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	21	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Hilarion Abbé, et Stes Ursule et Compagnes, Vges et Mmart.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	22	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	23	St Antoine-Marie Claret, Ev. et Conf., 3e cl.	8h30	7h15	18h
Di	24	22ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl. Dimanche des Missions	8h, 9h, 10h, 11h30 et 18h30	—	10h00
Lu	25	De la férie, 4e cl. Mm. des Sts Chrysanthe et Darie, Mmart.	18h30	7h15	—
Ma	26	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Evariste, Pape et Mart.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	27	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Je	28	St Simon et St Jude, Ap., 2e cl.	18h30	7h15	—
Ve	29	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Sa	30	De la Ste Vierge, 4e cl.	8h30	7h15	—
Di	31	Fête du Christ-Roi, 1e cl.	8h, 9h, 10h, 11h30 et 18h30	—	10h00
Lu	1er	Fête de tous les Saints, 1e cl. - Fête d'obligation	8h, 9h, 10h, 11h30 et 18h30	—	10h00
Ma	2	Commémoration de tous les fidèles défunts, 1e cl.	10h, 18h30	7h15, 8h35	18h

Horaires spéciaux en italique.

LGF : Fête propre au diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.